

Profs contractuels : l'avenir de l'Éducation nationale ?

L'« enseignant à vie » ne fait plus recette. Une désaffection synonyme d'uberisation ? **Page 4**

Le modèle de « l'enseignant à vie » ne fait aujourd'hui plus recette. Cette désaffection est-elle synonyme d'uberisation pour la profession ?

Ces profs contractuels qui sont peut-être l'avenir de l'Éducation nationale

Rentrée scolaire

A trois jours de la rentrée, **Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale, a reçu lundi les organisations syndicales et confirmé la tenue d'un concours exceptionnel de titularisation pour les enseignants contractuels du primaire en 2023.** Le retour en classe s'effectue dans un climat tendu, des profs risquant de manquer devant les élèves à court terme, mais aussi au fil des absences en cours d'année.

Marie-Amélie Lombard-Latune

CONTRACTUEL : le terme est presque devenu le gros mot de la rentrée. Les plaintes sur ces « rustines » de l'Éducation nationale, « profs au rabais », lâchés devant une classe après quatre jours de formation express, font recette dans les médias. Pourtant, ce recours à des non-titulaires pourrait bien correspondre à une réalité durable pour un mammouth qui a perdu de son attrait. S'engager dans le métier d'enseignant à vie n'est plus forcément un objectif. Comme pour d'autres professions, l'heure est davantage aux carrières multiples et virages professionnels successifs.

Manques structurels. Le volume de contractuels, recrutés au niveau Bac +3 alors que les titulaires le sont à Bac +5, est « comparable » à 2021, a assuré vendredi le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye lors de sa conférence de presse de rentrée. Soit 3 000 personnes, c'est-

à-dire 0,3% des 850 000 enseignants, entre 1% et 1,5% des effectifs dans le primaire et 8% à 9% dans le secondaire, avec cependant de fortes disparités selon les académies, celles de Versailles et Créteil étant les plus concernées. Des manques structurels de profs se confirment en maths, économie-gestion et dans diverses matières des filières professionnelles. Et, avant l'été, la berzina des concours de recrutement a marqué les esprits. En maths ou en allemand, il y avait moins

de candidats au Capes que de places disponibles. Comme partout chez nos voisins européens, l'attractivité du métier est effectivement en baisse, avec cependant de fortes variations selon les disciplines. Dans ce contexte, le recours aux contractuels est dénoncé comme une mauvaise solution à l'urgence et, à terme, une « uberisation de l'éducation ».

Faut-il pour autant tirer à vue sur ces contrats courts ? Un prof contractuel est-il fatalement moins bon qu'un titulaire ? Les syndicats, hostiles à cette « précarité », n'ont-ils pas tendance à noircir le tableau ?

A la Sorbonne, devant un parterre de recteurs et de hauts cadres de l'Éducation nationale, Emmanuel Macron a fait jeudi le constat que « le métier de professeur n'attire plus ». Juste avant, sans établir un parallèle cruel, il avait noté qu'« en dix ans, le nombre d'élèves en difficulté a augmenté de dix points et qu'un collégien sur quatre n'est pas au niveau en fin de 3^e ». De quoi effectivement nourrir les interrogations des aspirants enseignants sur leur « vocation » et leur capacité à transmettre des savoirs.



A l'Education nationale, en cette rentrée mouvementée, des voix expriment un point de vue iconoclaste : « Ne pas s'engager dans la durée convient bien à bon nombre de contractuels. Etre prof quelques années, ok. Au-delà, ils ne se projettent pas ». Les candidats ont des profils très divers. « A 85 %, ce sont des reconversions professionnelles, note Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles, avec une appétence pour le métier qui leur fait souvent accepter une baisse de rémunération ». Un ancien cadre commercial dans une start-up, un ex-ingénieur, une mère de famille voulant rentrer dans la vie active : les CV sont très divers et comprennent aussi des non-admis aux concours de l'enseignement qui tentent cette voie parallèle. « Il existe sans doute aussi un effet Covid avec des personnes qui sont en quête de sens pour leur vie professionnelle », indique Raphaël Muller, à la tête de l'académie d'Amiens, qui estime qu'« avoir une partie des effectifs qui a eu une autre expérience que l'enseignement est intéressant ».

Dans le secondaire, au contraire des titulaires qui peuvent être affectés aux quatre coins du pays, les contractuels, recrutés par académies, ne sont pas soumis à cet aléa géographique. Un argument de poids pour préférer ce statut qui, par ailleurs, est ouvert aux étrangers. En revanche, les rémunérations sont moins élevées que celles des permanents et la sécurité de l'emploi n'est évidemment pas assurée. Mais, souligne un proviseur, « des contractuels se débrouillent très bien pour faire jouer la concurrence et, s'ils jugent ne pas travailler dans de bonnes conditions, ne se privent pas d'aller voir ailleurs. Ils ont bien raison ! »

Dérégulation. Une volatilité qui n'est évidemment pas vraiment dans la tradition de l'Education nationale. Là sont les craintes aujourd'hui. « Arrêtons de clamer qu'il faut des titulaires. Il n'y en a pas ! Ce volant de contractuels existe depuis des décennies, il fait partie de notre système, relève cependant Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-UNSA (chefs d'établissements). Il ne doit cependant pas aboutir à une dérégulation totale. Avec un contractuel qui change d'établissement ; on ne peut pas travailler sur du pluriannuel. Améliorons donc son accueil, sa formation et son accompagnement ». Dans certaines zones d'éducation prioritaire de Seine-Saint-Denis, des collèves tournent avec 25 à 50 % de non-ti-

tulaires. Un vrai casse-tête.

Les syndicats, FSU en tête, dénoncent vivement cette « précarité » accrue. Le projet, esquissé par Emmanuel Macron, de réduire le temps de formation des enseignants est tout aussi sensible. Ramener de cinq à trois ans la durée des études pourrait permettre de faire face à la pénurie mais se heurte vite au discours syndical qui exige avant tout une revalorisation.

Jusqu'à présent, en salle des profs, il n'y avait en principe pas de frontière entre titulaires et non-permanents. C'est pourquoi les propos de Guislaine David, secrétaire générale du SNUipp-FSU (1^{er} degré), faisant un distinguo entre « enseignants » et « contractuels » ne sont pas passés inaperçus. Pap Ndiaye a, lui, déjà annoncé qu'il voulait « fidéliser » ces derniers.

@malombard

Les candidats ont des profils très divers. « A 85 %, ce sont des reconversions professionnelles », note Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles



SIPA PRESS

Le volume de contractuels est « comparable » à 2021 selon le ministre de l'Education nationale, **Pap Ndiaye**.

